



2011 - 2012

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

secretariat.scolaire@aytre.fr

Tél : 05-46-30-19-21

Chers parents,
Madame, Monsieur,

L'article L131-5 et L131-6 du code de l'éducation précise que « *chaque année, le maire dresse la liste de tous les enfants résidant dans la commune et qui sont soumis à l'obligation scolaire. Les personnes responsables doivent y faire inscrire les enfants dont elles ont la garde* ».

La procédure s'applique à tous les nouveaux élèves arrivant en début ou en cours d'année soit à l'école maternelle soit à l'école élémentaire.

Nous souhaitons que l'année 2011-2012 soit un temps de découverte et d'apprentissage enrichissant pour vos enfants et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments dévoués.

Martine VILLENAVE
Maire Adjointe déléguée à la Vie Scolaire et à l'Enfance.

Comment s'inscrire ?

L'inscription dans les écoles d'Aytré s'effectue en deux étapes :

1 – A la mairie :

Après avoir renseigné toutes les rubriques de ce dossier, vous devez le retourner en mairie, **avant le 29 avril 2011**, à :

**Mairie d'Aytré - Service Vie Scolaire
avenue Edmond Grasset – 17440 AYTRE**

Bureaux ouverts de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi (Tél : 05 46 30 19 21)

accompagné **de la photocopie** des pièces justificatives suivantes (***aucune photocopie faite en mairie***) :

- Livret de famille (pages parents et enfants)
- Justificatif de domicile **datant de moins de 3 mois** (quittance de loyer, facture EDF/GDF, facture de téléphone...)
- Extrait de jugement en cas de séparation ou de divorce ou *attestation de résidence de l'enfant*

2 – A l'école

Vous devrez ensuite inscrire votre enfant auprès de la Direction de l'école. Vous devez vous **munir des pièces justificatives suivantes** :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile **datant de moins de 3 mois** (quittance de loyer, facture EDF/GDF, facture de téléphone)
- Carnet de santé
- Attestation d'assurance (**à fournir à la rentrée**)
- Certificat de radiation de l'école précédente, s'il y a lieu
- Extrait de jugement en cas de séparation ou de divorce
- Certificat de pré-inscription en mairie**

Le caractère confidentiel des informations est strictement limité aux personnes habilitées par l'administration. Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté », cet imprimé a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (C.N.I.L.).



2011 - 2012

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

secretariat.scolaire@aytre.fr

Tél : 05-46-30-19-21

VOTRE ENFANT

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : masculin féminin

Lieu de naissance : Département :

N° allocataire CAF : Autre régime :
(obligatoire)

Adresse complète de l'enfant : *(Joindre attestation de résidence en cas de résidence séparée de l'enfant)*

Code Postal : Commune :

Ecoles (1)

Maternelles :

Petite Couture Classe : PS
La Courbe MS
Les Cèdres GS

Elémentaires :

Petite Couture Classe : CP CM1
La Courbe CE1 CM2
Jules Ferry CE2

(1) Cocher l'école et la classe demandées

Nom de l'école fréquentée précédemment : Classe :

Nom de la commune si hors Aytré :

Père ou représentant légal

NOM – Prénom :

Situation familiale : Marié Union Libre PACS Divorcé Célibataire Veuf Séparé Remarié

Adresse complète *(si différente de l'enfant)* :

Profession : Employeur :

Téléphone Domicile : Téléphone professionnel :

Téléphone portable :

Garde : Conjointe Alternée Exclusive Aucune

Mère ou représentante légale

NOM Prénom :

Situation familiale : Mariée Union Libre PACS Divorcée Célibataire Veuve Séparée Remariée

Adresse complète *(si différente de l'enfant)* :

Profession : Employeur :

Téléphone Domicile : Téléphone professionnel :

Téléphone portable :

Garde : Conjointe Alternée Exclusive Aucune

Autres informations

Nombre d'enfants au foyer : _____

Age des enfants : _____

Famille recomposée : oui / non

Je, soussigné (2) certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent dossier.

Fait à, le

Signature :



2011 - 2012

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

secretariat.scolaire@aytre.fr

Tél : 05-46-30-19-21

Demande de Dérogation de secteur ou de commune

Demande de Dérogation de secteur

- Vous habitez Aytré et vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école différente de celle de votre secteur géographique,
- Vous déménagez dans un autre secteur de la ville mais vous souhaitez que votre enfant poursuive sa scolarité dans l'école de votre ancien secteur géographique,

==>> Vous devez obligatoirement retirer une demande de dérogation de secteur au service et nous la retourner avec les justificatifs demandés.

Demande de Dérogation de commune

- Vous habitez Aytré et vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école d'une autre commune,

==>> Vous devez obligatoirement retirer une demande de dérogation de commune au service et nous la retourner avec les justificatifs demandés.

- Vous déménagez dans une autre commune en cours d'année et vous souhaitez que votre enfant poursuive sa scolarité dans la même école à Aytré,

- Vous habitez une autre commune et vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école aytrésienne,

==>> Vous devez demander et remplir une demande de dérogation de commune auprès de la mairie de votre lieu de résidence.

Pour toute demande de renseignements, contactez le service Vie scolaire au 05.46.30.19.21

Accueils périscolaires

L'inscription aux accueils périscolaires s'effectue à l'aide du dossier « inscription accueils périscolaires ». Vous pouvez le télécharger sur le site de la mairie www.aytre.fr ou le retirer auprès des organismes désignés ci-après :

- Pour les accueils périscolaires des écoles des Cèdres, La Courbe maternelle et élémentaire et Petite Couture élémentaire ==> la SLEP (Société Laïque d'Education Populaire) 05.46.45.11.16
- Pour l'accueil périscolaire de l'école Petite Couture maternelle ==> le Centre Social « La Baleine Bleue » 05.46.44.28.13

Ce dossier est à retourner avant la rentrée scolaire auprès de ces organismes.

INFOS ECOLES

LES ECOLES MATERNELLES

- Les Cèdres Rue Barbedette tél : 05.46.44.60.40
Horaires scolaires : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 mail : em-lescedres@ac-poitiers.fr
Accueils périscolaires : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (dans l'école)
- Petite Couture Boulevard Clémenceau tél : 05.46.44.10.54
(Entrée des élèves par la rue Jean Bart) mail : em-petitecouture@ac-poitiers.fr
Horaires scolaires : de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Accueils périscolaires : de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30
(Les enfants sont accueillis à la Baleine Bleue. Le transfert des enfants entre la structure et l'école, le matin et le soir, est encadré par le personnel du délégataire)
- La Courbe Rue du 14 juillet tél : 05.46.44.15.88
Horaires scolaires : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 mail : em-lacourbe@ac-poitiers.fr
Accueils périscolaires : de 7h45 à 8h45 et de 16h30 à 18h30 (dans l'école élémentaire)

LES ECOLES ELEMENTAIRES

- Jules Ferry Avenue Edmond Grasset tél : 05.46.44.27.06
Horaires scolaires : de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45 mail : e-jacquessprevert@ac-poitiers.fr
Accueils périscolaires : de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30
(Les enfants sont accueillis au centre de loisirs Parc Jean Macé. Le transfert des enfants entre la structure et l'école, le matin et le soir, est encadré par le personnel du délégataire)
- Petite Couture Boulevard Clémenceau tél : 05.46.44.26.41
Horaires scolaires : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 mail : e-petitecouture@ac-poitiers.fr
Accueils périscolaires : de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30 (dans l'école)
- La Courbe Rue Emile Combes tél : 05.46.44.22.39
Horaires scolaires : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 mail : e-lacourbe@ac-poitiers.fr
Accueils périscolaires : de 7h45 à 8h45 et de 16h30 à 18h30 (dans l'école)

